



Pôle Immobilier



LE JOKER DU FISCALISTE

“ La loi Girardin constitue un levier très fort de défiscalisation pour les gros revenus. Mais il faut faire attention car certains secteurs sont très difficiles. Par exemple en Guadeloupe, où le développement économique se fait attendre. En revanche, à la Réunion, les opportunités sont plus prometteuses. Mais pour les T1 et les T2, je conseille de louer en intermédiaire, et en libre à partir du T3. Mieux vaut renoncer à 10 % de défiscalisation que de ne pas louer. À côté de Saint-Denis, des T3 de 60 m² avec varangue de 10 m², valent 239 000 euros (tout compris) et peuvent être loués 620 euros mensuels. Cela dit, il faut rester très prudent et s'adresser à des opérateurs fiables, offrant de la qualité. Dans la mesure du possible, il vaut mieux se rendre sur place ; sinon, il faut avoir confiance en son interlocuteur. ”

Christine Vassal-Largy,
directrice générale
de Thésaurus